

# CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 20 juillet 2012**

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

Tous les Conseillers Municipaux sont présents, à l'exception de Mathias MARTELL qui donne procuration à Jean-Marie BERCHON et de Marie-Claire LACAU qui donne procuration à Michel CORSINI

Secrétaire de séance : M Corsini

Le compte rendu sommaire de cette séance a été affiché le 26 juillet 2012 en exécution de l'article L.2121-25 du CGCT

Lecture des procès-verbaux des séances des 13 avril 2012 et 15 juin 2012 est donnée par M. le Maire et sont adoptés à l'unanimité.

### **1 - Construction des vestiaires : approbation DCE, lot VRD**

Ce lot concerne la préparation du terrain et son terrassement. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le dossier de consultation d'entreprise et autorise le Maire à lancer un appel public à la concurrence en vue de la passation d'un marché selon la procédure adaptée.

### **2 - Travaux station d'épuration**

Pour information, les offres des travaux à la station d'épuration sont parvenues et sont en cours d'analyse par la SAPAN, maître d'œuvre. Lors de la prochaine séance, le Conseil Municipal pourra désigner l'entreprise chargée des travaux.

### **3 - Participation assainissement collectif (PAC)**

La participation pour raccordement à l'égout (PRE) disparaît et pour pallier à ce manque, la PAC apparaît. Identique à l'ancienne PRE, elle reste fixée à 1.500 € pour un branchement particulier et à 750 € pour un branchement collectif.

### **4 - Personnel Communal**

Le conseil municipal, compte tenu de l'augmentation des effectifs de l'école, décide de créer 2 postes d'adjoint technique, l'un pour assurer le fonctionnement de la cantine à raison de 18/35<sup>ème</sup> et l'autre pour assurer le nettoyage des bâtiments communaux à raison de 9/35<sup>ème</sup>.

### **5 - Questions diverses**

- Le 11 août, le Comité des Fêtes organise un marché de nuit et la Commission municipale des fêtes propose avec le concours de Cin'Etoiles le film 'Des hommes et des dieux', à 21h, au Saillet.

- La Commission Festivités a retenu pour le goûter de Noël du 23 décembre, le duo SIAL (magiciens).

Fait à Lestelle-Bétharram, le 26 juillet 2012

Le secrétaire de Séance  
Michel CORSINI

Le Maire  
Jean-Marie BERCHON